

# BULLETIN MUNICIPAL DE KERFOURN

## MAI 2009

### INFO PRATIQUES

[www.kerfourn.fr](http://www.kerfourn.fr)

#### Secrétariat de la Mairie

Téléphone : 02 97 38 36 03

Lundi	Fermé	Fermé
Mardi	8h30 – 12h	Fermé
Mercredi	8h30 – 12h	14h – 18h
Jeudi	8h30 – 12h	14h – 18h
Vendredi	8h30 – 12h	Fermé
Samedi	8h30 – 12h	14h – 16h

#### Café "Chez Marie Jo"

Téléphone : 02 97 38 36 20

#### Bar -Tabac - résultats sportifs - journaux Café Merlus (Lorient)

Lundi	7h30 – 14h	16h – 21h
Mardi	Fermé	Fermé
Mercredi	7h30 – 14h	16h – 21h
Jeudi	7h30 – 14h	16h – 21h
Vendredi	7h30 – 14h	16h – 1h
Samedi	8h – 14h	16h – 1h
Dimanche	9h – 14h	16h – 1h

#### Horaires Médiathèque

Période scolaire

Lundi	Fermé
Mardi	Ecole 13h30 – 16h30
Mercredi	9h – 12h et 14h – 18h
Jeudi	Fermé
Vendredi	Ecole 10h – 12h
Samedi	13h30 – 16h

#### Boulangerie

Lundi Fermé  
Tous les jours  
7h à 14h et 16h à 19h30  
Dimanche 7h à 13h

#### Crêperie « l'hirondelle »

Téléphone : 02 97 38 24 86

Lundi	7h – 15h	16h30 – 20h
Mardi	7h – 15h	16h30 – 23h
Mercredi	7h – 15h	Fermé
Jeudi	7h – 15h	16h30 – 23h
Vendredi	7h – 15h	16h30 – 23h
Samedi	8h – 15h	16h30 – 23h
Dimanche	Fermé	16h30 – 23h

**Sur réservation :** Le Couscous  
1<sup>er</sup> et 3<sup>eme</sup> samedi du mois,  
Tête de veau 2<sup>eme</sup> samedi du  
mois.

#### Déchetterie Gueltas

Téléphone : 02 97 51 51 64

Lundi et jeudi  
10h - 12h et 14h – 18h  
samedi 10h - 13h et 14h - 18h

#### Halte Garderie Municipale

Téléphone : 02 97 38 34 80

Lundi, mardi, jeudi, vendredi  
Matin : 7h30 à 8h45  
Soir : 16h15 à 18h30

Chers concitoyens,

Voilà, nous y sommes : après 20 mois de travaux, la mairie rénovée et agrandie est prête à vous accueillir. La date officielle du transfert est le 25 avril 2009. Les conditions de travail de Laetitia et Christophe seront sans commune mesure avec le passé. Pour présenter ce nouveau bâtiment, le conseil municipal invite tous les Kerfournois à l'inauguration le 30 mai 2009 à 11 Heures suivi d'un apéritif et d'un buffet. Cette porte ouverte sera agrémentée d'une exposition de différents artistes et d'une brocante pour le mobilier obsolète de l'ancienne mairie. Même si des travaux complémentaires (mise en place des logiciels, halte garderie, empiérement, pelouse, candélabre, décoration...) restent à faire, nous espérons être prêts à temps.

Enfin, la première construction a débuté au lotissement Koarheg. D'autres programmes vont suivre dans les semaines à venir. Mais pour augmenter les ventes, nous devons préparer une nouvelle campagne de promotion de ce superbe lotissement dès le verdissement des espaces verts et l'ouverture de chantier des permis déjà accordés. Je suis à la disposition des locataires vivant sur notre commune ou dans les communes limitrophes pour faire un comparatif entre un projet d'acquisition avec le Pass Foncier et un loyer. N'hésitez pas : savoir c'est déjà pouvoir.

Deux dossiers deviennent urgents et ont été abordés lors de la dernière réunion du conseil le 7 mai : les travaux à la boulangerie et les maisons abandonnées au centre bourg notamment.

Le ravalement et la peinture de la boulangerie sont indispensables pour améliorer l'attractivité de notre commerce alimentaire. Nous avons bénéficié de 30 000€ de Pontivy communauté lors de l'achat de ce local commercial. En 2008, nous avons obtenu une aide de l'état pour changer les fenêtres. Aujourd'hui, nous effectuons une demande au Fisac (sauvegarde de l'artisanat et du commerce) qui, nous l'espérons prendra en charge 30% de ce budget de plus de 10000€ HT.

Le deuxième dossier concerne la situation des maisons laissées vacantes sur notre territoire. La taxe sur les logements vacants ne produira ces premiers effets que début 2011 soit cinq après sa mise en place sur la commune avec une imposition fiscale plus lourde pour ces logements retirés du marché immobilier. Nous avons donc demandé une estimation à France Domaines 56 pour quatre maisons. Notre budget ne nous permet pas de résoudre ce problème rapidement et seul. Mais le programme d'amélioration de l'habitat (OPAH), le plan départemental de l'habitat du conseil général, les entreprises de l'habitat social représentent des alternatives à approfondir pour trouver la solution idoine.

Le plan de désherbage communal est en cours de réalisation pour respecter les obligations du SAGE Blavet. Le respect des recommandations européennes sur le retour au bon état écologique des cours d'eau va aussi réduire les besoins de traitement pour les populations en aval. Nous ne devons pas oublier que la région Bretagne est toujours susceptible de subir de lourde amende imposée par le tribunal européen. En 2008, l'orientation de la municipalité était de réduire si possible supprimer l'utilisation des produits phytosanitaires. Après un an de modification des pratiques, la mise en place d'un plan de désherbage communal va supprimer le hiatus entre les habitudes et les orientations du respect de l'environnement, mieux former les agents à cette approche, et améliorer les techniques. L'adhésion de la commune au syndicat mixte de la Sarre à l'Evel via Pontivy communauté limite le coût de cette étude de 2 000 € à 275 € H.T. Cette formalisation va nous permettre de prétendre aux subventions de l'agence de l'eau pour l'acquisition d'un broyeur.

Nous parlons d'Europe, le dimanche 7 juin sera le jour des élections européennes. Le bureau sera ouvert à 8 H à la salle polyvalente. Aussi pour faciliter la tâche des conseillers municipaux, nous vous invitons à préparer votre carte d'électeur. Nous espérons vous voir nombreux pour ce rendez-vous citoyen très important pour les cinq prochaines années de notre continent, de notre pays, de notre région.

Joël Marivain

# Informations générales

## Naissance

Louka Gloux, Porh Piron, le 24 avril 2009

## MEKESKEUSSAVEUDIR???

Ce mois-ci nous allons essayer de traduire « favonnic », village qui se trouve sur la route de Noyal-Pontivy. Fav, signifierait hêtre, et faven le lieu où l'on trouve du hêtre, « ic » étant la marque du diminutif, favonnic voudrait dire : « petit lieu où il y a des hêtres ! ». Autrefois, il y a peut-être eu un bois de hêtres à cet endroit, mais il y a très longtemps, donc plus personne ne peut en témoigner!...

Kenavo!!!

## Avis de recherche :

Pour décorer la nouvelle mairie, nous recherchons les photos des anciens conseils municipaux et/ou des maires de Kerfourn, mais aussi des photos de la commune. Si vous possédez ce genre de documents ou si vous connaissez des personnes qui en détiennent, merci de contacter la mairie. Nous en ferons des copies et les originaux seront bien-sûr restitués. Nous remercions d'avance les personnes qui pourront nous aider.

## Réunions Conseil Municipal

(Fonctionnement du conseil municipal (articles L 121-8 à 20 et R 121-7 à 10 du C.G.C.T.))

Les séances sont publiques, seule une demande du Maire ou de trois conseillers peut transformer une réunion du conseil à huis clos. C'est assez rare. Le procès-verbal de la séance du conseil municipal est affiché la semaine suivante à la Mairie.

## Chiens en divagation

Malgré les différentes mises en garde, le problème subsiste. Afin que chaque citoyen puisse se déplacer en toute sécurité sur le territoire de la commune, il est demandé aux propriétaires de ne pas laisser leurs animaux sur les voies publiques plus particulièrement la nuit. Les animaux attrapés seront déposés à la S.P.A. de Malguénac moyennant finance.

## Ramassage des encombrants :

Un ramassage de ferraille est **prévu pour la semaine 24** (du 7 au 12 juin 2009). Les personnes intéressées par le passage du camion doivent **s'inscrire en Mairie avant le 30 mai** (Tel :02.97.38.36.03) en précisant les objets à ramasser pour estimer les volumes.

## Le bulletin municipal et le site "kerfourn.fr" est à votre disposition !

Toutes les associations, ou autre, peuvent donner un article à faire paraître dans le bulletin municipal ou sur le site. Pas d'obligation pour un article mensuel. Les articles sont à déposer à la Mairie ou à envoyer par courriel à l'adresse suivante : **bulletin@kerfourn.fr** pour le 5 de chaque mois.



## Garde Saint Eloi

Le **dernier match à domicile** aura lieu le **dimanche 17 mai** contre Baud. Comme d'habitude, des grillades seront offertes aux joueurs, membres du bureau et supporters à l'issue du match.

L'**Assemblée Générale** se tiendra le **samedi 6 juin à 18h00** à la salle polyvalente, suivie d'un repas (participation de 12€/personne). Les inscriptions et les paiements se font « chez Marie-Jo ».

**Menu** : Punch – bouchée campagnarde – filet mignon à la moutarde+frites – fromage+salade – fondant aux 3 chocolats.

## Collecte de journaux

La prochaine collecte aura lieu le samedi 06 juin au local communal, qui se trouve derrière la Médiathèque, à côté de l'église.

## **PSC1 – Formation aux Premiers Secours**

Un cours de secourisme, le PSC 1 : Prévention et secours civiques de niveau 1 (anciennement le AFPS), ouvert à tout le monde, se déroulera le 06 et 08 juin 2009 à Kerfourn. Horaires : samedi 06 juin de 8h30 à 12h et 13h30 à 18h et le lundi 08 juin de 20h à 22h. Le coût est de 57€/personne.

Inscrivez-vous : tél : 06.32.63.13.63 ou 02.97.38.23.53 ou par mail : kerfourn@wanadoo.fr

## **Opération Sécurité routière**

Avant l'installation des ralentisseurs sur les voies d'accès au centre bourg, nous aurons un panneau d'affichage de vitesse sur la commune du 28 mai au 10 juin. L'objectif est de limiter la vitesse excessive et d'afficher clairement certain comportement irrespectueux

## **Droits de l'usage du feu**

L'usage du feu est INTERDIT du 1er juillet au 30 septembre et le reste de l'année dès que le risque d'incendie est classé "fort" par le Service Départemental d'Incendie et Secours, sauf cas particuliers justifiés et après autorisation préfectorale individuelle. L'arrêté préfectoral du 4 août 2003 interdit l'usage du feu par les propriétaires à moins de 200 m des bois forêts plantations, reboisements ou landes.

## **Conteneurs pour les ordures ménagères**

La communauté des communes va changer l'emplacement de quelques conteneurs pour respecter les normes de sécurité des personnes en évitant par exemple de se retrouver devant une voiture lors d'un chargement. Merci pour votre compréhension.

## **Restaurant l'Hirondelle : repas sur réservation.**

Couscous le 1<sup>er</sup> et 3eme samedi de chaque mois et « Tête de veau » le 2eme samedi de chaque mois. Téléphone : 02 97 38 24 86

## **CLUB DE L'AGE D'OR**

Le repas organisé le 26 avril à la sale polyvalente a connu un franc succès.

Les kerfournois mais aussi les habitants des communes environnantes se sont déplacés en grand nombre pour honorer ce repas ( plus de 200 couverts).

Les bénévoles sans lesquels cette manifestation n'aurait pu avoir lieu et qui ont contribué à la réussite de celle-ci sont conviés au pot de l'amitié qui sera servi à la cantine municipale le **vendredi 22 mai 2009 à 18 heures 30.**

Dates à retenir pour les adhérents du club :

- **mercredi 13 mai à partir de 14 heures** : après-midi jeux de cartes et de société.
- **Mercredi 10 juin à 12 heures** à la cantine : dernier repas avant les vacances.

Ne pas oublier de contacter Martine en cas de désistement au : 02 97 38 34 80.

Un voyage d'une journée est programmé le **samedi 12 septembre 2009.**

« LE TRIEUX A TOUTE VAPEUR »

Tôt le matin, 8 heures 15 sur le parking de l'école Notre-Dame, le car vous conduira à PAIMPOL où vous embarquerez à bord d'un train à vapeur pour un circuit commenté de l'estuaire du Trieux. Vous débarquerez à PONTRIEUX pour le déjeuner et l'après-midi, une promenade en barque vous fera découvrir les lavoirs suspendus.

La date limite d'inscription pour ce voyage réservé en priorité aux adhérents du club et aux bénévoles du repas du 26 avril est fixé au 31 juillet 2009.

Le prix fixé à 50 € sera à régler par chèque lors de l'inscription près de votre délégué de quartier ou d'un membre du bureau.

## Ecole Jean de la Fontaine

Le weekend du premier mai, la classe de maternelle a fait peau neuve. Un grand merci à tous ceux qui sont venus aider au décollage des dessins, au déplacement des meubles, à la peinture et aussi à la remise en état de la classe pour le lundi matin.

### Inscription pour la rentrée 2009

Agé de deux ans en septembre 2009, vous pouvez dès à présent inscrire votre enfant pour la rentrée prochaine. Veuillez prendre contact avec la directrice à l'école ou par téléphone au 02 97 38 32 87.



A vos crayons ! Si vous voulez que votre dessin passe dans le bulletin municipal au cours de l'année, il vous suffit de nous faire un beau dessin (A4) en noir et blanc sur le thème : « VOTRE COMMUNE - Kerfourm »  
N'oubliez pas de mettre votre nom et votre âge.  
Déposez votre dessin à la Mairie.  
Merci.

l'équipe du Bulletin Municipal

Bonjour aux enfants 😊

Bien Vivre Ensemble – règles de politesse et de civilité.

N°3 – Pas d'insultes

« La flèche perce le corps, mais l'insulte transperce l'âme »

Quand vous êtes en colère contre un copain ou une copine, vous ne devez pas l'insulter.

En effet, l'insulte est le début de la violence. Voici quelques trucs qui vous aideront à retrouver votre calme. Vous pouvez :

- garder vos insultes dans votre tête
- respirer doucement et profondément
- changer le sujet de conversation
- « laisser tomber » et rejoindre d'autres camarades

Le mois prochain n°4 « L'heure, c'est l'heure »

## Le CLIC, un service de proximité à travers ses diverses missions Pondi CLIC - Centre Local d'Information et de Coordination en Gériatrie

### 1. L'accueil, l'écoute, l'information, l'orientation

Un guichet unique d'information pour les personnes âgées de plus de 60 ans, leur entourage dans l'objectif de favoriser le maintien à domicile.

Téléalarme - Portage des repas - Soins à domicile - Aide à domicile - Hôpitaux et secteur – Psychiatrique - Service de l'amélioration de l'habitat - Associations pour personnes âgées - Aides Financières et Juridiques

### 2. Pour rechercher ensemble une solution adaptée à votre situation actuelle

- En évaluant vos besoins par téléphone, au service ou à domicile  
- En respectant vos souhaits et favorisant le partenariat actif avec les acteurs du sanitaire, du social, de l'aide à domicile pour un meilleur accompagnement de votre projet de vie.  
Kinésithérapeutes – pharmaciens – pédicures - podologues.

### 3. Pour réfléchir à une prévention

Le CLIC organise en lien avec ses différents partenaires des temps de conférence débat à destination des plus de 60ans, de l'entourage, des professionnels.

Personnels infirmiers – Médecins - Mutualité Sociale Agricole - Structures d'hébergement - Services Sociaux (DGISS, CRAM, CAF, CCAS...) - APA (Allocation Personnalisée Autonomie) - Chèque Emploi Service

Pondi CLIC

18 rue de la plage

56300 Pontivy

☎ 02 97 25 35 37

✉ 02 97 07 03 65

Courriel : [pondi.clic@wanadoo.fr](mailto:pondi.clic@wanadoo.fr)

Horaires d'ouverture

Le lundi, le mardi, le jeudi et le vendredi

9h00 à 12h30 et de 13h00 à 17h00

le mercredi de 9h00 à 12h30



**SÉCURITÉ ROUTIÈRE  
TOUS RESPONSABLES**

À partir du 1er juin 2009, une nouvelle procédure parue par décret daté du 12 avril 2009, concernant les véhicules endommagés suite à un accident, améliore la sécurité des usagers de la route et simplifie les démarches administratives. La procédure, qui concerne les véhicules légers, a pour objectif de détecter après un accident ceux qui présentent un danger immédiat pour la sécurité afin de les retirer temporairement de la circulation.

Désormais la procédure permet, suite à un accident grave, qu'un **expert en automobile examine l'état du véhicule au regard de quatre critères de sécurité** : les déformations importantes de la carrosserie, de la direction, de la liaison au sol et des éléments de sécurité des passagers (exemple : la ceinture de sécurité). Si l'expert constate que le véhicule est dangereux parce qu'il présente au moins une déficience parmi ces quatre critères, le ministère de l'Intérieur informe le propriétaire par courrier que le véhicule ne peut plus circuler. Dans ce cas, le conducteur conserve la carte grise et le véhicule est remis en circulation dès que sa réparation a été contrôlée par un expert qui certifie que le véhicule peut circuler dans des conditions normales de sécurité. La dématérialisation de la procédure (les rapports d'experts sont envoyés par informatique) permet de réduire au plus court la durée d'immobilisation du véhicule.

En outre, pour réduire les frais, l'estimation du coût des réparations pourra dorénavant se faire sur la base du prix de pièces de réemploi, et non plus sur la base du prix de pièces neuves, sauf pour les éléments de sécurité comme la ceinture. Préparée dans le cadre de la réforme du Système d'immatriculation des véhicules (SIV), la rédaction de cette procédure a donné lieu à une large concertation de tous les acteurs<sup>1</sup>, conduite par la délégation à la sécurité et à la circulation routières. Elle a permis d'aboutir à un texte enrichi par toutes les parties prenantes, opérationnel, renforçant la sécurité des usagers de la route tout en évitant aux automobilistes les contraintes administratives superflues. Le comité de suivi, composé des partenaires ayant participé à l'élaboration du dispositif, est chargé de veiller à sa bonne mise en oeuvre.



Internet & Multimédia  
Création de site  
Formation utilisateur  
Réparation informatique



**Thierry CHAPLEAU** 02 97 38 36 16  
Lesdanic 06 79 23 93 40  
56920 KERFOURN contact@multimedia-web.net

[www.multimedia-web.net](http://www.multimedia-web.net)

**AUTO-ENTREPRENEUR**  
Tous vos travaux d'intérieur et d'extérieur  
Mr LAFOSSAS Michel  
Porh Piron  
56920 Kerfourn  
Devis gratuit  
(travaux non assujettis à la TVA)  
tel : 02 97 38 39 16 ou 06 79 85 91 33

### **Ambulance Taxi SARL AA Bance**

L'entreprise d'ambulance et taxis à Naizin, SARL AA Bance, a le droit de place à Kerfourn, il se tient à la disposition des habitants 7j/7 concernant le transport de malade assis, (rayons, dialyse, consultations médicales, entrée et sortie Hôpitaux et cliniques) conventionné toutes caisses. Gare, aéroport, discothèque, transport de colis...

Un renseignement, un devis, une question, n'hésitez pas à appeler. Christian BANCE est à votre service et joignable 24h/24 au 02 97 27 44 79 ou 06 14 34 26 21.

### **Cérémonie du 08 mai 2009 - Armistice de 1945 A.F.N.**



**LA PREUVE** : au mois de mars, nous vous parlions du nom de famille KERFOURN. Voici la carte de visite d'un Monsieur KERFOURN qui habite à Monaco et qui est venu sur notre commune il a quelques années.





DEPUIS LES ARCHIVES .....

Extrait du premier Bulletin Municipal de 1973

## Editorial

de M. N. LECUYER  
Maire de Kerfourn

Il m'est agréable en qualité de maire de vous présenter ce premier bulletin municipal. Il sera diffusé gratuitement dans chaque foyer de la Commune, grâce à la publication qu'ont bien voulu y faire certains industriels, commerçants et artisans. Je les remercie bien vivement de leur précieux concours.

Ce bulletin est sans prétention. Il a surtout pour but de vous faire mieux connaître la situation actuelle de la Commune, dans la mesure du possible son passé, les réalisations effectuées ces dernières années, les projets pour l'avenir, le fonctionnement

des divers services, ainsi que l'indication des renseignements susceptibles de vous rendre service.

Ce sera un trait d'union entre vous tous et la Municipalité et vous donnera peut-être la possibilité de mieux faire connaître vos problèmes et d'exposer vos désirs.

Bonne volonté et confiance réciproques, commun souci de contribuer à un mieux-être général sans arrière-pensée de polémique partisane, c'est ainsi que nous concevons notre commune collaboration.

## VOTRE MUNICIPALITÉ

### CONSEIL MUNICIPAL

Mme Noyale Lecuyer, Maire ; M. François Ropert, premier adjoint ; M. Joseph Jehanno, second adjoint ; MM. Henri Blanchard, Yves Maugain, Joseph Tutour, Jean Pouillas, Adolphe St-Jalmes, Albert Robo, André Cadoret, Hubert Le Deit, Marcel Marivain, Roland Guillermic,

### Conseillers municipaux.

### REPARTITION

### DES COMMISSIONS :

#### Commission des travaux :

MM. Henri Blanchard, Yves Maugain, Adolphe St-Jalmes, Albert Robo.

#### Commission des finances :

MM. Joseph Tutour, André Cadoret, Marcel Marivain, Jean Pouillas.

#### Comité des fêtes :

MM. François Ropert, Marcel Marivain, Joseph Jehanno, Joseph Tutour.

#### Syndicat d'électrification :

MM. Hubert Le Deit, Roland Guillermic.

#### Syndicat d'eau :

Mme Noyale Lecuyer, M. François Ropert.

#### Syndicat touristique :

Mme Noyale Lecuyer, M. Joseph Jehanno.

### BUREAU D'AIDE SOCIALE

Mme Noyale Lecuyer, Président. MM. François Ropert, Henri Blanchard, Hubert Le Deit, Jean Pouillas, Jean-François Chapel, Guillaume Guillory, Boniface Le Guernic, Gabriel Jegonday.

### COMMISSION COMMUNALE DES IMPOTS DIRECTS

Mme Noyale Lecuyer, Président.

#### Commissaires titulaires :

MM. Robert Gainche, Jean-François Chapel, Francis Jehanno, Joseph Taldir, Jean Guimard, Pierre Le Roscouet de Noyal-Pontivy.

#### Commissaires suppléants :

MM. Joseph Magueresse, Jean Guillory, François Guillo, Robert Le Gal, Joseph Le Lannic, Raphaël Sayec de Neulliac.



### Concours des maisons fleuries

Les personnes souhaitant participer au concours des maisons fleuries peuvent s'inscrire en Mairie. Vous trouverez ci-joint un bulletin d'inscription que vous pouvez utiliser. La date limite d'inscription est fixée au 31 mai 2009.

 **Concours des Maisons Fleuries 2009**   
**Bulletin de participation**

 NOM et Prénom : .....  
Adresse : .....  
.....

